



ÉNERGIE -
DOMOTIQUE

Fiche RNCP 35844
Délivrée par le
ministère de
l'enseignement
supérieur et de la
recherche le
01/01/2024,

Date d'échéance de
l'enregistrement :
31/08/2026

[RNCP 35844](#)
[BCP MEE -](#)
[France](#)
[Compétences](#)

BAC PRO Maintenance & Efficacité Énergétique (EN APPRENTISSAGE 2025/27 - MIXITE) UFA LA PROVIDENCE – AMIENS

• PUBLIC

Le BAC PRO MEE en alternance est accessible aux jeunes jusqu'à l'âge de 29 ans. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

• PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP Pro Elec- Sanitaire -Thermique) ou d'un niveau 2nde professionnelle TNE ou 2nde générale.

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Une inscription est demandée et/ou une prise de contact avec l'UFA par mail : ufa@la-providence.net ou par téléphone au **03 22 33 77 72**. . . Un dossier de candidature (muni des pièces requises) devra être renseigné. Il servira de point d'appui pour un entretien sur site (ou téléphonique) qui vous sera proposé afin de définir ensemble votre projet. Suite à cet entretien, il vous faudra démarcher les entreprises pour trouver un employeur. Nous pouvons également vous aider et vous orienter dans vos recherches.

Une fois l'employeur trouvé, le responsable de l'UFA prendra contact avec la structure afin d'établir votre contrat. L'inscription est possible jusqu'au 31/12/2025.

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS & MÉTIERS

Le titulaire du baccalauréat professionnel "maintenance et efficacité énergétique" intervient dans le secteur privé (résidentiel, tertiaire et industriel) et le secteur public (administration, collectivités, hôpitaux, musées, piscines...).

L'apprenti.e. qui se forme en BCP M.E.E. intervient sur des installations de toutes tailles et de tous types :

- appareils de climatisation (individuels ou collectifs) ;
- appareils de production d'eau chaude sanitaire ;
- chaudières ;
- réseaux aérauliques ;
- énergies renouvelables (solaire thermique, biomasse, géothermie...) ;
- mix énergétique (pompe à chaleur, cogénération, pile à combustible...) ;
- réseaux de chaleur.

Métiers ciblés : Technicien.ne. d'intervention – d'exploitation – de maintenance - des installations énergétiques et climatiques. Metteur.se. au point de systèmes énergétiques et climatiques.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

- BTS Fluides Energies Domotique option B, froid & conditionnement d'air.
- BTS Fluides Energies Domotique option A, génie climatique & fluidique.
- BTS Maintenance des Systèmes option B, systèmes énergétiques & fluidiques.



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le BAC PRO MEE en alternance est encadré par une équipe de formateurs composée d'enseignants, en mesure de dispenser la formation sous forme distancielle ou présentielle. La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande. Le rythme de l'alternance est de 2 semaines en entreprise / 2 semaines en UFA disponible sur le portail numérique Netypareo.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Nous proposons des évaluations et des devoirs surveillés chaque semaine de formation. Un examen Blanc est aussi prévu en Terminale.

• VALIDATION

Les apprentis passent toutes leurs épreuves d'examen sous la forme ponctuelle. A la sortie ils sont titulaires d'une formation de niveau 4. Il n'y a pas d'équivalence et pas de passerelle. Il n'y a de possibilité de valider de blocs de compétences.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous avons une capacité maximale de 3 alternants en mixité de public avec des lycéens de la voie scolaire.

• DURÉE DE LA FORMATION

Le BAC PRO MEE se déroule du 02/09/2025 au 30/06/2027 soit 1400 heures.

• TARIFS DE LA FORMATION

Tarif de la formation : 8800€ pris en charge par l'OPCO.

*Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap)*

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent ... »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail: «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Le reste à charge pour l'entreprise qui accueille l'apprenti est à 0 euro

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : l'UFA adapte les moyens de la prestation aux besoins du handicap. Tous nos plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (cheminement extérieur, rampe d'accès ateliers, place parking dédiée).

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

-Service Handicap du CFA Jean Bosco : 07.87.14.25.31 ou handicap@cfajeambosco.fr

-Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION*



*Sources : Enquête insertion + 6 mois session juin 2024

• VALEUR AJOUTÉE

- Installations énergétiques et climatiques de pointe.
- Formateurs experts et professionnels.
- Expérience de plus de 30 ans dans le secteur énergétique et de 20 ans en apprentissage.
- Ouverture sur le monde (projets culturels PEPS).
- Suivi personnalisé, Point écoute.
- Formation à la Manipulation des Fluides Cat1

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande (coordonnées)



COORDONNÉES
UFA LA PROVIDENCE
146 Bd de Saint Quentin
80000 AMIENS

M : ufa@la-providence.net - T : 03 22 77 77 72

EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :
Mme Sophia JANDOS
M : jandos.s@cfajeambosco.fr